

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 21 (1974)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Un nouveau film : "radiations!"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-366021>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un nouveau film

## «Radiations !»

Un nouveau film d'information de la protection civile, produit par l'Union suisse pour la protection des civils en collaboration avec l'Office fédéral de la protection civile. Après un travail de trois ans, au sein de la Commission de film de l'USPC, élargie et complétée par des scientifiques et des spécialistes, un film d'information attendu depuis longtemps par le public et traitant du danger des radiations et de la protection contre ces dernières a enfin été achevé.

Nous empruntons le passage qui va suivre à cette bande d'actualité qui ne veut ni minimiser ni dramatiser quoi que ce soit.

Dans ce film, on suppose qu'un accident dû à l'explosion d'une bombe atomique a lieu en dehors de notre pays. Si les effets de l'explosion ne nous touchent pas directement, de la poussière radioactive peut tout de même tomber chez nous; son rayonnement dangereux nous obligera alors d'interrompre notre activité journalière.

Conformément à la loi, les autorités de la Confédération, des cantons et des communes doivent procéder à tous les préparatifs en prévision d'un cas de ce genre. Par quelques exemples, le film montre comment les autorités et la population sont tenues de se comporter.

Plusieurs questions resteront sans réponse. Chacun est invité à analyser personnellement les problèmes que pose la maîtrise de cette nouvelle et inhabituelle menace. Personne ne peut se soustraire à la responsabilité des mesures de précaution.

Ce film en couleur dont la première aura lieu à Berne au mois de mars illustre de manière très claire aussi bien la bénédiction que la malédiction inhérentes à l'énergie nucléaire. Il présente également les mesures qu'on a prises en Suisse ou qu'on est encore en train de mettre au point afin de pouvoir pallier les effets d'un accident toujours possible dû à l'explosion d'une bombe atomique. Les exemples invoqués montrent que nous ne sommes pas à la merci de ce danger, mais que la compréhension et la collaboration des autorités de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi que la coopération de

tous les habitants du pays sont indispensables pour écartier la menace efficacement.

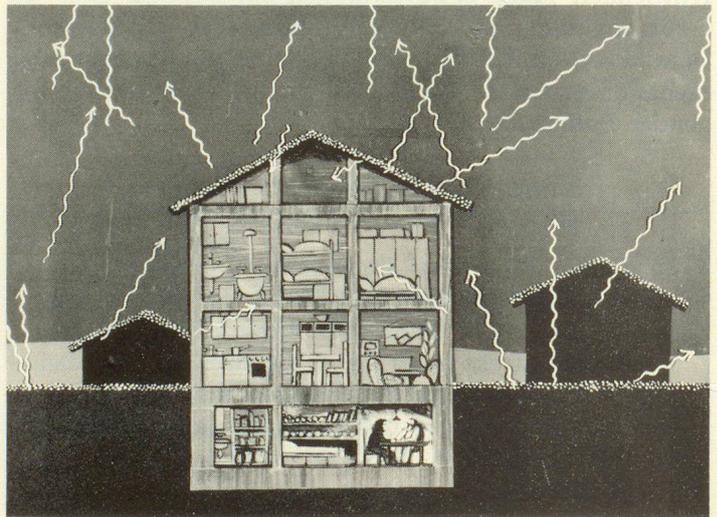
Ce film ne doit pas nous entraîner à entretenir l'illusion que tout est actuellement déjà pour le mieux dans le meilleur des mondes. De grands efforts sont encore nécessaires pour qu'on puisse aboutir au résultat démontré dans le film «Radiations!».

Ce nouveau film d'information a été produit en une version allemande, une version française et une version italienne pour qu'il soit possible de distribuer plus tard également des copies de 16 mm.

### Données techniques concernant le film «Radiations!»

Collaboration technique et consultation: Etat-major du groupement de l'état-major général, Division protection AC, Comité d'alarme de la commission fédérale de la radioactivité, Département fédéral de l'Economie publique, Division de l'agriculture, Hôpital cantonal de Bâle, plusieurs spécialistes et professionnels.

Graphique et animation: Cornelia Ziegler. Son: Ernst Neukom, Thomas Buser. Caméra: Heinz Kremer. Assistant: Urs Preisig. Réalisation et montage: Rudolf Welten. Production: Kern-Film SA Bâle. Union Suisse pour la protection des civils en collaboration avec l'Office fédéral de la protection civile Film en couleurs Eastman Color, Longueur 35 mm: 685 m. Longueur 16 mm: 277 m, Durée de projection 25'30".



Dans les dessins animés, on montre l'incidence des rayons et on souligne le fait que l'abri offre la meilleure protection possible.



Le comité d'alarme de la Commission fédérale de la radioactivité (CFR) est un état-major de crise dont les membres peuvent se réunir dans les plus brefs délais.